

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 17/09/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, FEZZANI Soufia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, MILHORAT Claude, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, FARRET Corinne, BRUGERE Thierry, LASSAGNE Frédéric, COSTES-ROBLES Christelle, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, CAUSSE Dorian, PATEY Stéphanie, BLOT Clément.

Avaient donné pouvoir : ROQUES Patrick à Anne LAIGNELET, BAHUT Cécile à Soufia FEZZANI, MATEESCU Georgiana à DENOUVION Victor.

Était absent : DANIEAU Thierry.

M. CAUSSE Dorian est élu secrétaire de séance.

Présents	: 25
Votants	: 28
Pour	: 28
Contre	:
Abstention	:

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-140 – CONVENTION DE PRÊT D'EXPOSITION DE L'ESPACE DIVERSITÉS LAÏCITÉ / MAIRIE DE TOULOUSE

Mme ABOULGHAZI, rapporteure, indique que dans le cadre de l'évènement Aprem' Jeux prévu le samedi 26 septembre 2026, la Maison des Habitants propose d'animer en partenariat avec la médiathèque une animation autour de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité. Elle indique que l'Espace Diversités Laïcité de la ville de Toulouse peut mettre à disposition gratuitement des expositions, jeux de société et outils pédagogiques dans ce cadre. Une convention de partenariat doit être signée pour en bénéficier. L'Espace Diversités Laïcité est un équipement de référence en matière de sensibilisation à la citoyenneté, à la lutte contre les discriminations, au respect de la diversité et aux valeurs de la République. Les expositions et jeux proposés constituent des supports pédagogiques ludiques et accessibles, favorisant :

- les échanges entre habitants ;
- le débat et la réflexion sur les stéréotypes et les préjugés ;
- la sensibilisation de tous les publics, notamment les familles, les jeunes et les enfants ;
- la promotion du vivre-ensemble et du respect des différences.

Ces outils s'inscrivent pleinement dans les missions d'animation sociale de la Maison des Habitants et dans les valeurs portées par la commune.

Il convient d'approuver la convention de prêt.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention de prêt d'exposition avec la mairie de Toulouse ;

AUTORISE le Maire à la signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDBITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 02 OCT. 2026


Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Dorian CAUSSE

Accusé de réception en préfecture
031-213104904-20260924-DELIB2026140-DE
Reçu le 01/10/2026

